

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 6

Artikel: L'organisation du service de placement [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On constate par 1000 ouvriers

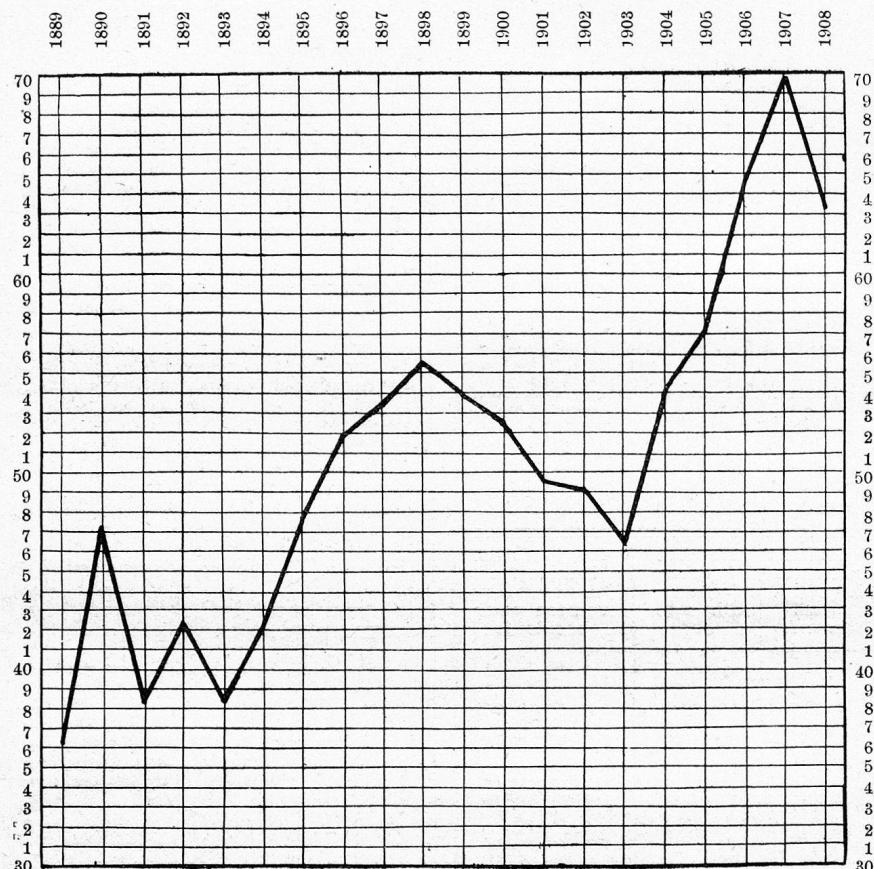
Pour l'année	cas	Pour l'année	cas
	d'accidents		d'accidents
1891	38,3	1900	51,5
1892	42,3	1901	49,5
1893	38,3	1902	49,1
1894	42,2	1903	46,3
1895	47,2	1904	53,9
1896	51,8	1905	57,0
1897	53,7	1906	64,6
1898	55,5	1907	69,9
1899	53,9	1908	63,1

Dès que l'on présente ces chiffres par un dessin graphique on obtient la courbe ci-dessous qui se passe de tous commentaires.

* * *

Dans un prochain article nous exposerons les résultats de l'enquête dans les deux autres domaines de la statistique sur les accidents.

Robert Grimm.



L'organisation du service de placement.

III. La centralisation du placement.

Le but poursuivi, c'est en effet la mise en rapport la plus prompte, la plus facile, la plus économique et la plus fructueuse possible de ceux qui offrent et de ceux qui demandent du travail.

Cette mise en rapport rencontre le maximum de difficultés lorsqu'il n'existe aucune institution de placement et que celui qui cherche un emploi n'a d'autres indications que celles qui peuvent lui être fournies par des camarades ou par des annonces de journaux, ou même se trouve réduit à aller au hasard offrir ses services d'usine en

usine. Le bureau de placement payant marque un progrès; mais il constitue la forme la plus défectueuse du placement organisé: affaire commerciale, il devient trop souvent un instrument de basse et louche exploitation. Le but paraît atteint avec les bureaux de placement fondés par des associations charitables, et mieux encore avec les bureaux des syndicats ouvriers. Mais le malheur, ici, c'est la multiplicité des rouages: fréquemment, se dressent face à face le bureau payant, l'office philanthropique, le service de placement du syndicat ouvrier et — en opposition directe à ce dernier — le bureau fondé par le syndicat patronal. Le chômeur s'adressera-t-il à l'un seulement de ces établissements? Mais peut-être n'y trouvera-t-il pas

la place qu'il cherche et qui, peut-être, est offerte dans un autre. S'adressera-t-il à tous? Que de dé-marches! Que de pertes de temps!

Il ne suffit pas que le placement soit organisé, il faut que son organisation soit centralisée et unifiée. Le terrain sur lequel il semble le plus facile de faire cette unification, c'est le terrain neutre de l'office municipal. Et c'est là la raison d'être fondamentale. Aussi M. Picquenard note-t-il qu'en Allemagne « la plupart des bureaux municipaux s'emploient de leur mieux à réaliser cette centralisation. Tout d'abord il n'existe jamais, pour une même profession, qu'un bureau municipal par localité, quelles que soient l'étendue et la population de cette localité, et presque toujours les bureaux des diverses professions sont groupés dans le même édifice. A Berlin, qui compte plus de deux millions d'habitants, le placement qui est très actif se fait dans un même bâtiment pour toutes les professions; en dehors de ce bureau central, où se font près de 98 p. 100 des placements, il n'existe qu'un bureau spécial aux domestiques femmes, situé dans un autre quartier de la ville, et deux succursales dans les faubourgs. Il en est de même à Munich qui compte 539,000 habitants.

« Les bureaux municipaux ne se contentent pas de réaliser la centralisation du placement en ce qui les concerne, ils s'efforcent également d'absorber les offices de placement indépendants et ils marquent les progrès qu'ils réalisent dans cette voie pour la création successive de nouvelles sections professionnelles autonomes. Pour y arriver ils s'efforcent d'obtenir des associations professionnelles ou charitables, soit la suppression de leurs offices, soit leur rattachement au bureau municipal. Les négociations sont souvent longues et délicates; elles aboutissent assez souvent à des ententes, lorsqu'il s'agit d'offices créés par les syndicats ouvriers ou par des corporations patronales de la petite industrie (boulanger, bouchers, coiffeurs, bâtiment).

« Dans le cas de fusion ou de rattachement au bureau municipal le placement continue fréquemment à être effectué par les anciens préposés des bureaux rattachés ou fusionnés sous la surveillance de la commission mixte commune à toutes les sections ou d'une commission mixte spéciale.»

Mais la centralisation sur place, la centralisation locale ne suffit pas: pour accroître le plus possible les chances de placement, il faut que les offres et les demandes puissent se satisfaire réciproquement sur un territoire étendu, que l'équilibre rompu puisse être rétabli par l'envoi dans les centres qui manquent de bras des chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi dans les autres. De ce besoin sont nées, entre les bureaux de placement

d'une même région, des relations permanentes qui ont pris le plus souvent la forme de fédérations.

« A côté de ce but principal, essentiel, les fédérations en ont d'autres. Elles en ont d'abord un qui se rattache étroitement aux premiers: c'est la fondation de bureaux dans les endroits où il n'en existe pas encore. Il est bien évident que, pour que la main-d'œuvre soit convenablement répartie sur la surface d'un territoire, il est nécessaire que l'on sache où elle manque et où elle est surabondante. Le seul moyen de le savoir d'une façon exacte, c'est par l'intermédiaire des bureaux de placement qui ont pour but de centraliser les offres et les demandes d'emploi. D'où la nécessité de créer partout de ces bureaux. Un autre but, c'est de perfectionner l'organisation de chacun des bureaux adhérent à la fédération en organisant entre eux des échanges de renseignements, en réunissant leurs administrateurs en conférences périodiques où ils peuvent se communiquer les résultats de leurs expériences, organiser de concert de nouveaux services d'intérêt commun, etc. Enfin, les fédérations centralisent et unifient les statistiques des divers bureaux, en assurent la publication, procèdent à certaines enquêtes, etc.

« Le but principal des fédérations reste néanmoins de faciliter le placement interlocal. A cet effet, une, deux ou trois fois par semaine, à des jours déterminés, chacun des bureaux envoie à l'un d'eux désigné comme bureau central de la fédération, le nombre, pour chaque profession, des places vacantes qu'il ne pense pas pouvoir remplir le jour même et le lendemain. Le bureau central, dès qu'il a reçu toutes les listes, les fond immédiatement en une seule, reproduite à un grand nombre d'exemplaires qui sont envoyés le jour même à chacun des bureaux. Ces bureaux les affichent dans leurs salles d'attente et dans les endroits qu'ils jugent utiles: gares, mairies de la ville et des environs, asiles de nuit, stations d'assistance en nature pour le travail, etc. Si une des places indiquées dans cette liste convient à un chômeur, celui-ci s'informe auprès du préposé du bureau voisin. Ce dernier téléphone immédiatement à son collègue du bureau qui a signalé la place vacante pour lui demander si elle est encore libre, ainsi que tous renseignements utiles. Le bureau d'où dépend la place s'informe à son tour auprès de l'employeur pour savoir s'il accepte le chômeur proposé et s'il prend à ses frais éventuellement les frais de déplacement. Si les deux parties sont d'accord, le chômeur est expédié. Ces transactions supposent naturellement que les deux bureaux sont reliés par le téléphone. Mais l'on a vu qu'un bureau municipal sans téléphone est une exception en Allemagne.

« Quelquefois, en même temps que les places vacantes, les listes contiennent l'indication de certaines demandes d'emploi concernant des professions spéciales.

« On a parfois objecté à l'affichage des places vacantes qu'il favorisait l'émigration des paysans vers les villes en leur faisant entrevoir des possibilités d'y trouver des emplois. On a remédié à cet inconvénient dans certaines fédérations en faisant deux listes: l'une pour les professions agricoles, l'autre pour les professions industrielles. La première est affichée seule dans les bureaux ruraux, tandis que les deux listes sont affichées concurremment dans les bureaux urbains. Le placement dans l'agriculture et le retour aux champs des ouvriers des villes est d'ailleurs, comme on le verra plus loin, une des grandes préoccupations des fédérations.

« Des listes de places vacantes sont également échangées entre les bureaux qui ne sont pas réunis par un lien fédératif ou bien entre fédérations. Dans ce dernier cas, surtout quand il s'agit de fédérations éloignées, l'échange des listes a plutôt un but de propagande et n'a pas d'intérêt pratique. Les chômeurs en général, même célibataires, n'aiment pas se déplacer trop loin; ils craignent, non sans raison, de se trouver dépayrés dans un pays dont ils ne connaissent ni les mœurs, ni le genre de vie. S'ils ne se plaisent pas dans la place qui leur a été indiquée, c'est à leurs frais qu'ils devront revenir dans leur pays. D'autre part, les employeurs hésitent à prendre à leur charge des frais de déplacement trop considérables pour faire venir des ouvriers qui, après expérience, ne feront pas leur affaire ou les quitteront bientôt.

« C'est pour cette raison que les fédérations s'étendent à un territoire limité. Généralement, les limites de ce territoire sont déterminées par celles d'un Etat, lorsque cet Etat n'est pas très étendu, ou par celles d'une province.»

Il existe aujourd'hui dix fédérations. Ce sont, par ordre d'ancienneté: la fédération du Wurtemberg (1896), la fédération badoise (1896), la fédération de la régence de Dusseldorf (1897), la fédération bavaroise (1900), la fédération de la régence de Liegnitz (1900), la fédération de l'Alsace-Lorraine (1903), la fédération du Palatinat bavarois (1904), la fédération de Westphalie (1904), la fédération de l'Allemagne moyenne (1907), la fédération de la Marche, « qui n'existe jusqu'ici que sur le papier ».

Enfin, au-dessus de ces fédérations se trouve un organisme de centralisation plus général: la fédération des bureaux de placement allemands, fondée en 1898 et qui groupait au 1er novembre 1908 166 bureaux de diverse nature: bureaux municipaux ou assimilés, bureaux de cercles, fondés

par les administrations de cercles ou arrondissements, bureaux de chambres d'agriculture, bureaux fondés par des associations professionnelles ou d'intérêt public, des fédérations, etc. « La Fédération des bureaux de placement allemands ne s'occupe pas elle-même de placements: c'est surtout un centre d'informations et de propagande.»

IV. La spécialisation du placement.

La centralisation du placement dans les bureaux municipaux a pour conséquence naturelle la tendance à sa spécialisation. Il importe que toutes les demandes et toutes les offres de places viennent se rencontrer en un même point, pour que le plus grand nombre possible de placements puissent être effectués; mais il importe également, pour que ces placements soient effectués le plus convenablement possible, que les spécialités, les aptitudes, les besoins soient discernés le plus exactement possible, et que, dans la mesure où les circonstances le permettent, le soin de pourvoir à ces besoins spéciaux soit laissé à des spécialistes. Or, précisément, la centralisation du placement permet la spécialisation des services pour les mêmes raisons qui font que la grande industrie permet la division du travail et la spécialisation maxima des tâches. La même supériorité économique, ici et là, produit le même effet.

« Chaque bureau est divisé en plusieurs sections auxquelles est affecté un personnel spécial. Le nombre de ces sections varie naturellement d'après l'importance des opérations de placement, le nombre des employés et le nombre des locaux dont dispose le bureau.

« Dans la plupart des bureaux de quelque importance, le placement des femmes est séparé de celui des hommes et est effectué par un personnel distinct, le plus souvent dans des locaux distincts ayant accès différents. Cette séparation des deux sexes se rencontre dans 80 p. 100 des bureaux qui effectuent plus de 2500 placements par an; dans 94 p. 100 de ceux qui effectuent plus de 5000 placements.

« La section féminine comporte en général moins de subdivisions que la section masculine; les bureaux municipaux allemands placent d'ailleurs en général beaucoup plus d'hommes que de femmes et les professions exercées par ces dernières sont moins variées; ce n'est que dans un petit nombre de bureaux particulièrement importants que la section féminine est divisée en sous-sections distinctes dont les principales sont les suivantes: domestiques, servantes d'hôtels et de restaurants, ouvrières proprement dites, femmes de ménage, nourrices.

« Dans une trentaine de bureaux on signale des subdivisions dans la section des hommes; le nom-

bre de ces subdivisions varie de 2 à 13. En règle générale, quand il y a des subdivisions, l'une d'elles est affectée aux ouvriers non qualifiés. Dans les ouvriers non qualifiés sont rangés les journaliers, manœuvres, etc. ; on y comprend aussi souvent les ouvriers du bâtiment (à l'exception des charpentiers, menuisiers, peintres, serruriers) et les ouvriers agricoles. Quant aux autres subdivisions, leur nombre comme leur affectation dépend de l'importance du bureau et des industries dominantes dans la localité.

« Par suite du manque de place les subdivisions ne correspondent pas toujours à des locaux distincts ; le plus souvent, les diverses subdivisions sont constituées simplement par des employés spéciaux affectés à des guichets distincts s'ouvrant sur une même salle où sont réunis les chômeurs des diverses professions. Mais, là où l'espace ne fait pas défaut, on préfère consacrer aux diverses sections des locaux spéciaux ; on s'efforce avant tout de séparer autant que possible les femmes des hommes, les jeunes gens des adultes, les ouvriers qualifiés des ouvriers non qualifiés.

« Une disposition ingénieuse pour obtenir la séparation des ouvriers des diverses professions ressortissant au bureau sans augmenter d'autant le nombre des guichets et des employés est celle qui consiste à affecter à ces professions des heures différentes. Telle heure est affectée à telle profession ; l'heure écoulée, les ouvriers de cette profession vident les lieux et font place à d'autres. Employés et employeurs savent à quelle heure ils doivent se présenter pour trouver les uns du travail, les autres de la main-d'œuvre et les opérations semblent s'en trouver facilitées. Mais ce système ne peut guère s'appliquer que pour certains ouvriers de métiers. Pour les ouvriers non qualifiés par contre, dont les employeurs peuvent avoir un besoin pressant à tout moment de la journée, il ne paraît guère possible de limiter aussi étroitement les heures de fonctionnement du placement.

« La concentration des opérations de placement à certaines heures pour certaines professions peut également se justifier par d'autres raisons ; en particulier, elle a pour effet d'épargner le temps aussi bien des préposés au placement que des chômeurs.»

(A suivre.)



Courants adverses dans le mouvement ouvrier.

Revisionnisme et anarchie.

Le caractère dialectique du développement social est également une cause de l'apparition de courants divers dans le mouvement ouvrier. Ce qui constitue l'importance du philosophe Hegel, c'est

justement le fait d'avoir été le premier à reconnaître clairement que le développement du monde est dû à des contrastes, que ce sont des contradictions intérieures qui dirigent l'évolution. Ce qui constitue le monde doit être conçu comme un ensemble d'antithèses qui semblent s'exclure et qui apparaissent à la pensée naïve comme d'éternelles contradictions. C'est précisément pourquoi ces oppositions ou antithèses ne restent pas en repos les unes à côté des autres, mais poussent au contraire à leur suppression par le développement de situations nouvelles. Un tel contraste ne forme donc jamais qu'un stage du développement, mais l'histoire entière n'est qu'une succession de ces stages se remplaçant continuellement. C'est par cette méthode de penser que Marx devint capable de définir la nature du capitalisme comme situation pleine de contradictions, produisant toujours de nouvelles contradictions finissant par l'emporter vers sa disparition.

Le capitalisme ne peut continuer d'exister qu'en déployant toujours davantage ses forces productives, en prenant une extension toujours plus grande et de ce fait même sa position devient de plus en plus intenable.

La loi de sa vie devient également la cause de sa mort. Chaque fois qu'il prend une forte extension pendant de bonnes conjonctures, il est obligé de s'abattre en se heurtant à cette anomalie que la production n'est pas destinée à la consommation, mais à la réalisation de profits tout en dépendant de la consommation. Le capitalisme ne peut vaincre les crises qui résultent des situations nouvelles que par l'accès à un degré supérieur de son développement, c'est-à-dire par un moyen qui préparera à son tour de nouvelles crises plus étendues. Chaque fois que le capitalisme augmente ses forces, il prépare sa chute. Chaque manifestation de sa vie éblouissante et vigoureuse est en même temps une manifestation de sa lutte contre sa mort. Tous les efforts tentés pour éviter ou reculer le moment de sa chute le conduisent plus sûrement vers la fin de sa destinée historique.

Ces contradictions sont dues au fait que le capitalisme ne constitue pas un ordre éternellement immuable, mais seulement une phase dans la longue chaîne du développement social : il court vers sa mort. A l'intérieur, le capitalisme produit lui-même les forces qui le vaincront : le mouvement ouvrier révolutionnaire. Plus il se développe plus il renforce son ennemi mortel, lui met des armes à la main et lui apprend à s'en servir, jusqu'au moment où il sera définitivement vaincu.

Cette nature du capitalisme détermine également *le caractère plein de contrastes du mouvement*